



CÔTE D'OR
NIEVRE
SAÔNE et LOIRE



Evaluation économique de la finition des femelles et des mâles

Période 2017-2023

Dossier B

"Génisses finies 18-20 mois" à partir de génisses de 11-12 mois
"Génisses finies 30-33 mois" à partir de génisses de 11-12 mois
"Génisses finies 34-35 mois" à partir de génisses de 16-17 mois
"Génisses finies 30-33 mois" à partir de génisses de 23-24 mois

"Vaches finies"

"Jeunes bovins" à partir de broutards repoussés de 430 kg
"Jeunes bovins" à partir de broutards de 360 kg
"Jeunes bovins" à partir de broutards de 330 kg

"Bœufs 30-33 mois" à partir de broutards repoussés de 430 kg
"Bœufs 26-28 mois" à partir de broutards repoussés de 430 kg



Juillet 2024

Avertissement

Les actes de finition présentés dans ce dossier sont adaptés et concernent des contextes d'exploitation différents (herbagers, polycultures-élevage...). L'objectif de ce document est de référencer strictement et avec rigueur, l'efficacité économique des actes de finition sur la période 2017-2023. Cette évaluation économique correspond au chiffrage d'un acte de finition depuis sa mise en place, jusqu'à la mise en marché du bovin. Cette évaluation économique est réalisée à structure équivalente dans un pas d'intensification de l'ordre de 10 à 15 % du chargement technique, sur la base de céréales produites et utilisées sur l'exploitation.

En 2018, les cours de la viande restent malheureusement inférieurs à ceux de 2017, en raison notamment d'une hausse des abattages. La sécheresse de fin d'été a contraint les producteurs laitiers à ajuster leur production par manque de fourrage, et donc à réformer de manière plus importante leur cheptel de souche. Parallèlement, le nombre accru de vaches allaitantes sans veau, suite à des problèmes de reproduction, a augmenté l'offre sur le premier semestre face à une demande encore limitée (consommation intérieure en berne). Puis, suite à la sécheresse dès le milieu de l'été, les sorties de femelles allaitantes, souvent mal finies, ont afflué dans les abattoirs sur le 2^{ème} semestre.

En 2019, le prix des jeunes bovins bien conformés ont vu leur prix légèrement progresser en raison d'une offre réduite en France et d'une demande des GSM italiennes. Sur le marché européen, nos exportations de viandes sont concurrencées par la viande polonaise ou sud-américaine qui limite la remontée des prix. Pour les femelles, les prix ont connu une augmentation moyenne de 3 % par rapport à 2018, malgré une fin d'année plus compliquée en raison d'une offre plus abondante liée à une nouvelle sécheresse estivale qui a contribué au retour de la saturation des abattoirs.

En 2020, le marché européen de la viande bovine a été bouleversé par la pandémie COVID19. Côtés mâles, les jeunes bovins ont vu leur prix chuter très fortement dès la fin mars puis pendant l'été et à l'automne. Le prix carcasse du taurillon U a atteint un plancher à 3,77 €/kg soit 24 centimes de moins qu'en 2019 du fait de la fermeture des frontières. Côtés femelles, après un printemps difficile, lié à la fermeture des restaurants, la consommation française s'est concentrée sur la viande nationale (VBF), permettant non seulement un écoulement plus fluide de la production et une hausse du prix des femelles. Ainsi la cotation de la vache R a gagné 0,26 €/kg en 6 semaines pour remonter à 4,02 €/kg fin juin et se maintenir à ce niveau sur tout le second semestre.

En 2021, la reprise de l'activité économique des pays européens a engendré de très fortes hausses des prix sur les différents marchés de viande de gros bovins. En effet, la réouverture des lieux de consommation hors domicile a confronté les marchés à une forte demande. Ce phénomène associé à une baisse de l'offre après l'été a induit une pénurie de viande en Europe. Ainsi, les cours des vaches R ont augmenté progressivement pour atteindre 4,35 €/kg en décembre 2021. Côté mâle, la hausse initiée en juin a permis au jeune bovin U de gagner 0,73 €/kg en un an.

En 2022, et dans la continuité de 2021, les prix ont augmenté sur les différents marchés de la viande bovine. Cette hausse s'explique par une pénurie persistante sur le marché européen. Côté mâle, le jeune bovin fini l'année en moyenne à 5,20 €/kg (+0,80 €/kg carc. sur l'année) après une hausse spectaculaire sur le 1^{er} semestre (+0,50 €/kg de janvier à avril). De la même manière, côté femelle, la vache a augmenté de 1 €/kg carc. sur l'année pour finir à 5,25 €/kg en décembre, avec une hausse de 0,65 €/kg entre janvier et juin. Les génisses ont suivi cette même tendance haussière.

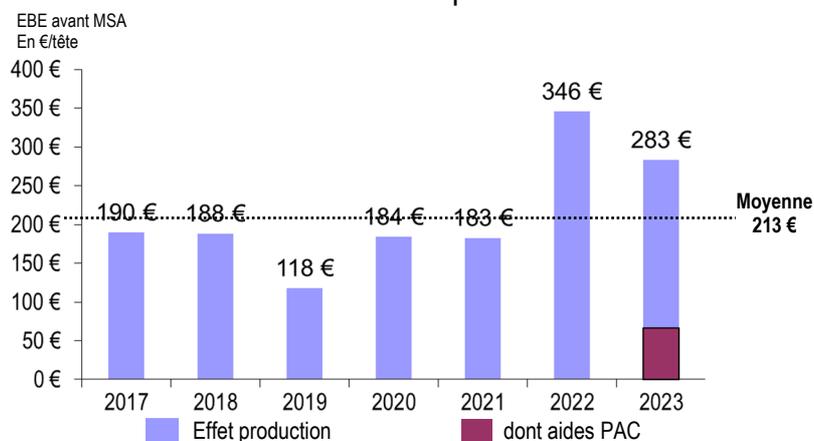
En 2023, les prix des animaux finis sont globalement supérieurs à ceux de 2022 pour les différentes catégories d'animaux mais avec une progression moins spectaculaire que l'année précédente et un plafonnement pour certaines catégories. Cette hausse de prix engendrée par des manques de disponibilités sur les marchés nationaux et européens s'est répercutée sur les prix du maigre. La réduction des écarts de prix a impacté à la baisse les efficacités économiques des différents actes de finition. A ce phénomène, s'ajoute une hausse des charges de production et plus particulièrement des charges liées aux postes alimentation, fertilisation et paille litière.

Finition des femelles

Chez les naisseurs

Production de génisses 18-20 mois de 320 kg carcasse vendues de juin à septembre
à partir de génisses 11-12 mois de 320 kg vifs commercialisables de janvier à mars

Indicateur de l'intérêt économique



Il représente l'intérêt économique d'abattre une génisse de 18-20 mois de juin à septembre, produite à partir d'une génisse de 11-12 mois de 320 kg vifs commercialisable de janvier à mars de la même année.

- 2021 : malgré l'augmentation des charges alimentaires, l'EBE s'est maintenu à 183 €/tête grâce à l'amélioration de la conjoncture des génisses finies.
- 2022 : après six années relativement stables, l'EBE est monté en flèche pour atteindre 346 €/tête grâce à une amélioration de la conjoncture des génisses finies plus importante que celle des génisses maigres.
- 2023 : L'EBE hors aide (217 €/tête) diminue pour retrouver un niveau proche de l'EBE moyen enregistré entre 2017 et 2023. L'intégration de l'aide à l'UGB permet à cet acte de compenser la diminution de l'écart de prix entre les génisses maigres et les génisses finies mais ne couvre pas la hausse des charges.

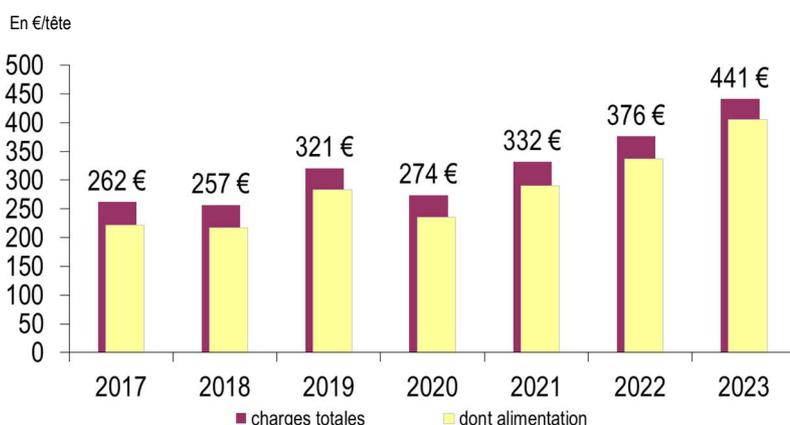
Ecart de prix constaté



- En 2021 : l'écart de prix est de 1,63 €/kg, soit une hausse de 0,18 €/kg par rapport à 2020 (+12 %). Le prix de vente des génisses finies est en nette progression (+7 %) alors que la hausse de la génisse 11-12 mois est plus modérée (+4,5 %).
- En 2022 : l'écart de prix est de 2,28 €/kg, soit une hausse remarquable de 0,65 €/kg (+40 %) par rapport à 2021. Le prix de vente des génisses finies est en nette progression (+0,88 €/kg carc.) alors que la hausse de la génisse 11-12 mois est plus modérée (+0,23 €/kg vif).
- En 2023 : l'écart de prix est de 2,08 €/kg, soit une baisse de 0,20 €/kg (-9 %) par rapport à 2022. En cause, le prix de la génisse 11-12 mois qui connaît une hausse plus importante que celui de la génisse finie de 18-20 mois (respectivement +0,40 €/kg vif et +0,20 €/kg carc.).

prix du kg	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
gén 11-12 m	2,45	2,47	2,51	2,43	2,54	2,77	3,17	kg vif
gén fin 18-20 m	3,88	3,88	3,90	3,88	4,17	5,05	5,25	kg carc

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2023, le niveau de charges associé à cet acte de production est de 441 €, en hausse de +17 % par rapport à 2022. Cette forte augmentation s'explique par une nouvelle hausse des charges alimentaires (+20 %).

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	405 €
Fertilisation	-25 €
Paille litière	18 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles *	27 €
Autres charges de structure **	16 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

Commentaires

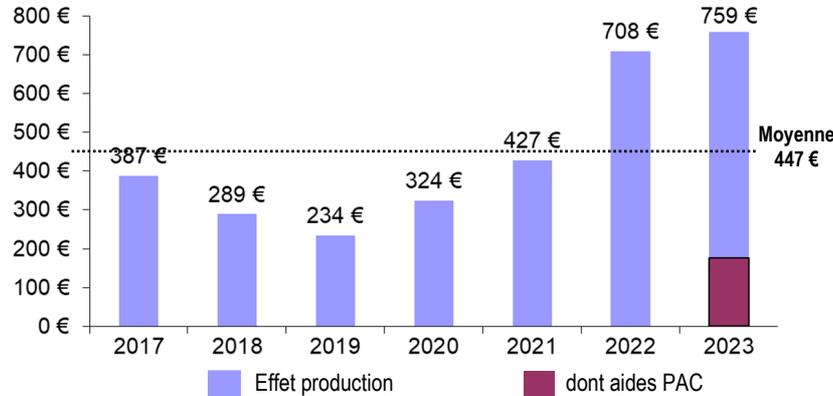
- La mise en place de cette production nécessite une contractualisation avec un opérateur et le respect strict d'un cahier des charges (poids de carcasse, âge...).
- L'efficacité de cet acte de production est économiquement intéressante (213 € en moyenne sur 7 ans). En 2023, la mise en place de l'aide à l'UGB permet de compenser en partie l'augmentation des charges et la réduction de l'écart de prix, à condition de ne pas être au plafond.
- En 2023, l'efficacité économique de cet acte de production est de 283 € avec aide. Pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la génisse finie de 18-20 mois doit atteindre au moins 4,37 €/kg (prix constaté 5,25 €/kg). Cela nécessiterait un écart de prix supérieur à 1,20 €/kg (avec aide) ou 1,41 €/kg (sans aide) avec le prix de la génisse maigre de 11-12 mois (écart constaté 2,08 €/kg).

Chez les naisseurs

Production de **génisses 30-33 mois de 380-390 kg de carcasse** vendues de juillet à octobre à partir de génisses 11-12 mois de 320 kg vifs commercialisables de janvier à mars de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique

EBE avant MSA
en €/tête



- 2021 : nette hausse de l'EBE (+103 €/tête ; +32 %) par rapport à 2020 exclusivement liée à l'augmentation forte de l'écart de prix, jamais observé depuis 2015.
- 2022 : hausse spectaculaire de l'EBE par tête de 281 € par rapport à 2021 (+66 %) malgré l'augmentation des charges alimentaires. Cette amélioration de l'efficacité économique provient de l'écart de prix qui s'est accentué entre les génisses 30-33 mois et celles de 11-12 mois.
- 2023 : hausse de l'EBE de 51 € par tête (avec aides) par rapport à 2022 (+7 %), à condition de ne pas atteindre le plafond des UGB. Hors aides, l'EBE est de 583 €/tête (-18 % par rapport à 2022). L'aide couplée bovine permet donc de compenser la baisse de l'écart de prix entre les catégories d'animaux et la hausse des charges.

Ecart de prix constaté

€/kg



prix du kg	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	
gén 11-12 m	2,33	2,45	2,47	2,55	2,43	2,54	2,77	kg vif
gén fin 30-33 m	3,91	3,76	3,76	3,98	4,20	5,29	5,45	kg carc.

- En 2021 : l'écart entre le prix de la génisse maigre (-0,12 €/kg vif) et le prix de la génisse finie (+0,22 €/kg carcasse) continue d'augmenter (+24 % par rapport à 2020 et +37 % par rapport à 2019) pour atteindre 1,77 €/kg. Après 5 années à moins de 4 €/kg carcasse, la génisse finie 30-33 mois remonte à 4,20 € en 2021.
- En 2022 : l'écart de prix est de 2,75 €, soit une hausse de 0,98 € par rapport à 2021 (+55 %). La barre symbolique des 5 €/kg carcasse est franchie pour la génisse finie de 30-33 mois grâce à une progression de 1,09 €/kg carc. alors que le prix de la génisse de 11-12 mois n'a progressé que de 0,11 €/kg vif.
- En 2023 : l'écart de prix se stabilise à 2,68 €/kg, soit une baisse de 0,07 € par rapport à 2022 (-3 %). Le prix des génisses finies 30-33 mois continue d'augmenter (+0,16 €/kg) mais moins vite que celui de la génisse maigre de 11-12 mois (+0,23 €/kg).

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)

en €/tête



- Nouvelle hausse du niveau des charges de production de 21 % (+114 €/tête) comparé à 2022, sous l'effet de la forte augmentation des charges de fertilisation (+74 €/tête) et des charges alimentaires (+30 €/tête).

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	257 €
Fertilisation	240 €
Paille litière	26 €
Travaux SFP	30 €
Autres charges opérationnelles *	43 €
Autres charges de structure **	50 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

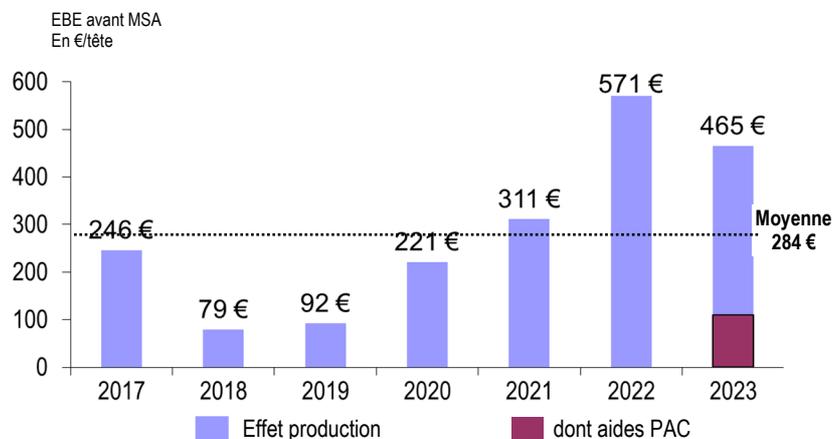
Commentaires

- En 2023, l'efficacité économique continue d'augmenter pour atteindre 759 €/tête avec les aides générées pour 2 générations (176 €). Avec ou sans aides, elle dépasse largement la moyenne mesurée au cours des 7 dernières années (447 €/tête).
- Depuis 2021, le marché des femelles finies profite de la baisse de l'offre à l'échelle nationale et européenne, le prix de la génisse finie a atteint 5,45 €/kg carc. de juillet à octobre 2023. L'écart de prix entre les catégories s'est amplifié en 2022-2023 et a permis d'augmenter l'EBE/tête.
- En 2023, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la génisse finie doit atteindre au moins 3,50 €/kg avec aide et 3,96 €/kg sans aide (prix constaté 5,45 €). Cela nécessiterait un écart de prix avec le prix de la génisse maigre supérieur à 0,73 €/kg avec aide et supérieur à 1,19 €/kg sans aide (écart constaté 2,75 €).

Chez les naisseurs

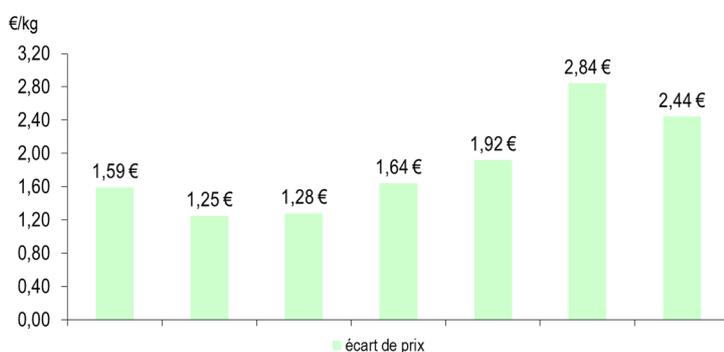
Production de **génisses 34-35 mois de 390-400 kg de carcasse** vendues de novembre à janvier à partir de **génisses 16-17 mois de 400 kg vifs** commercialisables de juin à août de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2021 : dans la dynamique de 2020, l'EBE par tête augmente de 41 % par rapport à l'année passée. La hausse du prix de la génisse finie compense largement l'augmentation des charges ce qui permet d'atteindre un EBE élevé (311 €/tête) qui dépasse la moyenne des 7 dernières années.
- 2022 : l'intérêt économique atteint un record avec un EBE par tête de 571 €, soit une hausse de 83 %. L'augmentation des charges de production est largement couverte par l'écart de prix constaté entre les génisses 34-35 mois et les génisses 16-17 mois.
- 2023 : l'EBE par tête diminue pour la première fois depuis 2018 après le pic de 2022. Il baisse de 106 € avec aide et de 216 € hors aide (soit respectivement -19 % et -38 % par rapport à 2022). Cela s'explique par un niveau de charges qui augmente à nouveau et par une réduction de l'écart de prix entre les deux catégories d'animaux.

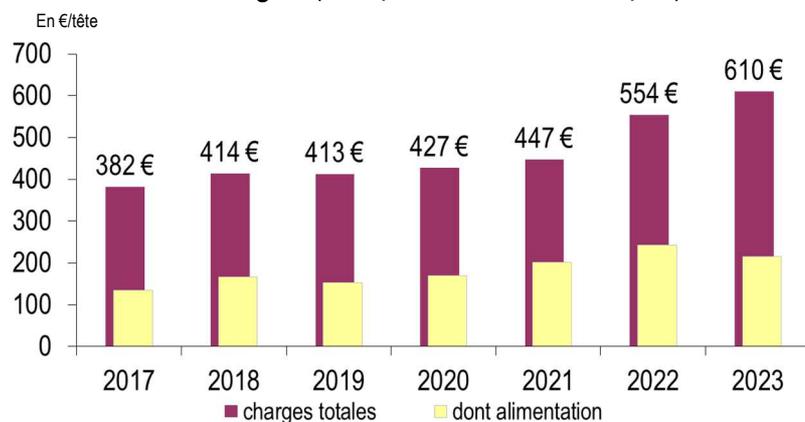
Ecart de prix constaté



- 2021 : l'écart entre le prix du kilo vif de la génisse maigre et le prix du kg de carcasse de la génisse finie est de 1,92 €/kg (+0,28 €/kg). Comme en 2020, ceci est dû uniquement à la hausse du cours des génisses finies.
- 2022 : dans la continuité de 2021, l'écart de prix se creuse entre les génisses 16-17 mois et 34-35 mois pour atteindre 2,84 € (+ 0,89 €/kg, soit +46 %). La barre symbolique des 5 €/kg carcasse est franchie pour la génisse finie de 34-35 mois grâce à une progression de 1,04 €/kg carc. alors que le prix de la génisse de 16-17 mois n'a progressé que de 0,12 €/kg vif.
- 2023 : En rupture avec les observations des 3 dernières campagnes, l'écart de prix entre les génisses maigres de 16-17 mois et les génisses finies de 34-35 mois se réduit de 0,40 €/kg par rapport à 2022 (-14 %). Le prix de la génisse finie se stabilise autour de 5,41 €/kg alors que le prix de la génisse maigre augmente de 18 % par rapport à 2021 (+0,46 €/kg).

prix du kg	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	
gén 16-17 m	2,38	2,42	2,39	2,39	2,39	2,51	2,97	kg vif
gén fin 34-35 m	3,97	3,67	3,67	4,03	4,31	5,35	5,41	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2023, les charges totales pour cet acte ont poursuivi leur hausse et atteignent 610 €/tête (+56 €/tête soit +10 %) sous l'effet de la forte augmentation des charges de fertilisation (+75 €/tête). A contrario, la charge alimentaire a diminué de 27 €/tête (-11 %).

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	215 €
Fertilisation	245 €
Paille litière	31 €
Travaux SFP	29 €
Autres charges opérationnelles *	43 €
Autres charges de structure **	47 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

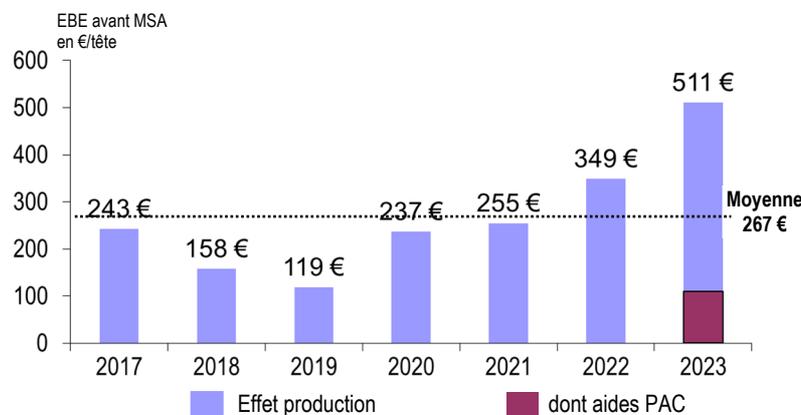
Commentaires

- En 2023, l'efficacité économique de cet acte de production a connu une baisse mais reste encore supérieure à la moyenne des 7 années (284 €/tête), avec ou sans aide couplée bovine (110 €). Comme observé dans les autres actes de finition de génisses, l'écart de prix entre les catégories de génisses se réduit et s'accompagne d'une hausse des charges de production en 2023.
- En 2023, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la génisse finie doit atteindre au moins 4,25 €/kg carcasse avec aide et 4,52 €/kg carcasse sans aide (prix constaté 5,41 €). Cela nécessite un écart de prix avec le prix de la génisse maigre supérieur à 1,28 €/kg avec l'aide couplée et supérieur à 1,55 €/kg sans aide (écart constaté 2,84 €).

Chez les naisseurs

Production de génisses 30-33 mois de 380-390 kg de carcasse vendues de juillet à octobre à partir de génisses 23-24 mois de 500 kg vifs commercialisables de janvier à mars de la même année

Indicateur de l'intérêt économique



- 2021 : L'EBE augmente de 18 €/tête (+8 % par rapport à 2020) pour retrouver un intérêt économique similaire à celui de 2016. L'augmentation de l'écart de prix constaté entre les catégories d'animaux permet d'absorber la hausse des charges.
- 2022 : Hausse remarquable de l'EBE qui atteint 349 € par tête soit une hausse de 37 % induite par un écart de prix amplifié entre les génisses de 30-33 mois et celles de 23-24 mois.
- 2023 : L'EBE continue sa progression pour atteindre 511 € avec aide et 401 € hors aide (soit respectivement +46 % et +15 %) sous l'impulsion d'un écart de prix qui augmente entre les génisses de 30-33 mois et celles de 23-24 mois.

Ecart de prix constaté



- En 2021, l'écart de prix augmente de 0,12 €/kg pour atteindre 1,87 €/kg. La hausse des cours s'observe pour les deux catégories de génisses mais celles des femelles finies est plus conséquente (+0,22 € pour les génisses finies contre +0,10 € pour les génisses maigres).
- En 2022, l'écart de prix continue d'augmenter pour atteindre 2,41 €/kg, soit une hausse de 0,54 €/kg (+29 %). Il s'explique par le prix de la génisse finie qui a augmenté deux fois plus (+1,09 €/kg carcasse) que celui de la génisse de 23-24 mois (+0,55 €/kg vif).
- En 2023, et pour la 4^e année consécutive, l'écart de prix entre les génisses finies de 30-33 mois et les génisses maigres de 23-24 mois se creuse : +0,23 €/kg (+10 %) par rapport à 2022. Cela s'explique par un prix de la génisse maigre qui perd 0,07 €/kg (-2 %) quand celui de la génisse finie continue d'augmenter de 0,16 €/kg (+3 %).

prix du kg	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
gén 23-24 m	2,18	2,23	2,26	2,23	2,33	2,88	2,81	kg vif
gén fin 30-33 m	3,91	3,76	3,76	3,98	4,20	5,29	5,45	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- Nouvelle augmentation du niveau des charges de production de 45 € (+17 % par rapport à 2022), pour atteindre 309 €/tête. Elle est liée à la hausse des charges d'alimentation (+17 €/tête) et de fertilisation (+24 €/tête).

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	170 €
Fertilisation	78 €
Paille litière	9 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles *	25 €
Autres charges de structure **	27 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

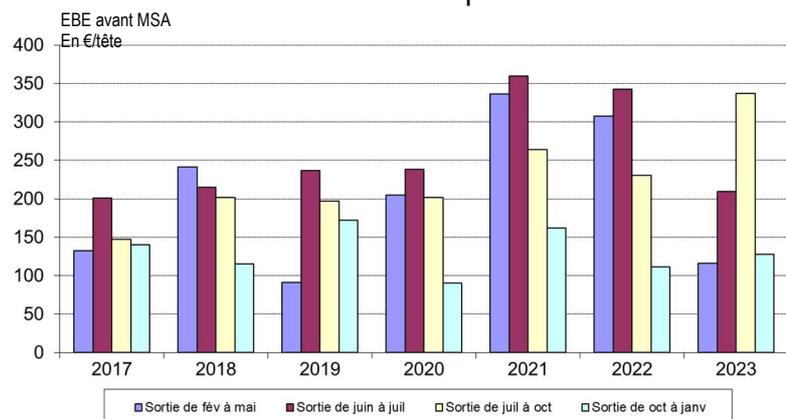
Commentaires

- En 2023, l'efficacité économique de cet acte de production se situe à 511 €/tête avec aide, et dépasse une nouvelle fois largement la moyenne des 7 ans (267 €/tête). La hausse du prix des génisses finies, associée à la mise en place d'une aide bovine à l'UGB, a limité l'impact de la hausse des charges de production (alimentation et fertilisation). Ce bon niveau d'efficacité économique conforte l'intérêt de la finition de cette catégorie de génisses.
- En 2023, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la génisse finie doit atteindre au moins 4,14 €/kg avec aide et 4,42 €/kg sans aide (prix constaté 5,45 €). Cela nécessite un écart de prix avec le prix de la génisse maigre supérieur à 1,33 €/kg avec aide et supérieur à 1,61 €/kg sans aide (écart constaté 2,64 €).

Chez les naisseurs

Production de vaches finies de 420-440 kg de carcasse à partir de vaches maigres d'un poids vif d'environ 680-700 kg (commercialisables 120 j auparavant)

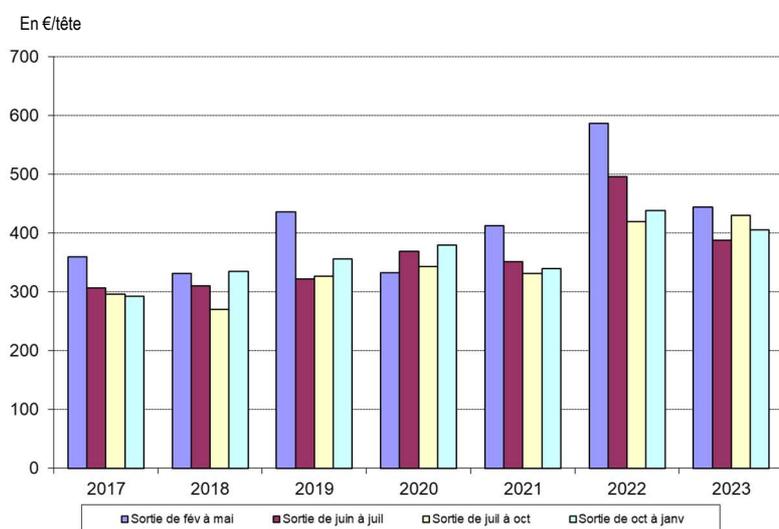
Indicateur de l'intérêt économique



Sur le premier semestre, l'EBE par tête diminue fortement. A contrario, l'efficacité économique de cet acte de production augmente sur le second semestre. Ces variations sont plus ou moins significatives selon la période étudiée :

- de février à mai, il passe de 308 à **116 €**, soit une baisse de 192 € (-62 % par rapport à 2022).
- de juin à juillet, il passe de 343 à **209 €**, soit une baisse de 133 € (-39 % par rapport à 2022).
- de juillet à octobre, il passe de 231 à **337 €**, soit une hausse de 107 € (+46 % par rapport à 2022). Une telle hausse s'explique par l'obtention d'une aide couplée à l'UGB non accessible sur les autres périodes. Si le plafond d'UGB est atteint, l'EBE hors aide est de 227 €.
- d'octobre à janvier, il passe de 111 à **127 €**, soit une hausse de 16 € (+15 % par rapport à 2022).

Ecart de prix constaté

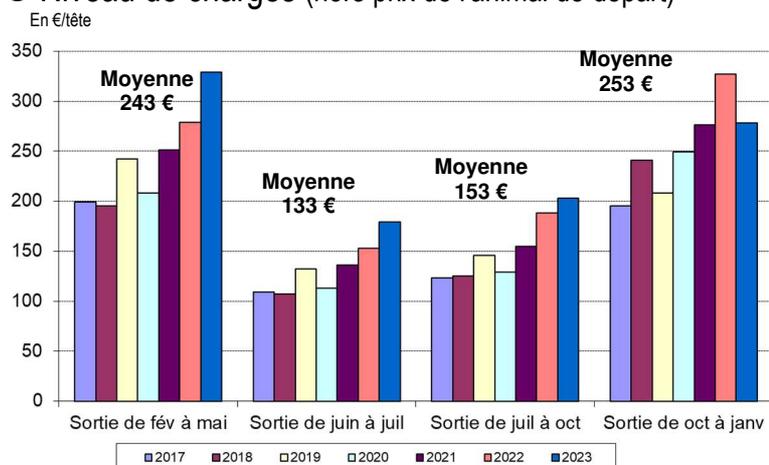


Les écarts de prix moyens constatés par tête entre les vaches finies et les vaches maigres, sur la période 2017-2023 sont rassemblés dans le tableau ci-dessous :

Période de vente des vaches finies	Moyenne des écarts de prix	
	2017-2023	2022-2023
Février à mai	415 €	516 €
Juin à juillet	363 €	442 €
Juillet à octobre	345 €	425 €
Octobre à janvier	364 €	422 €

En 2023, par rapport à 2022, l'écart de prix entre vaches finies et vaches maigres a diminué à l'exception de la période juillet-octobre (+3%). Cette baisse est d'autant plus marquée sur le premier semestre (-24 % entre février et mai et -22 % entre juin et juillet). Le prix des vaches finies a connu une forte augmentation entre 2021 et le second semestre 2022. Depuis 2022, on observe un rattrapage du prix des vaches maigres ce qui a induit une réduction des écarts de prix par tête.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



En 2023, on observe une augmentation des charges de production jusqu'à octobre :

- 329 € (+18 %) pour les sorties de février à mai,
- 179 € (+17 %) pour les sorties de juin à juillet,
- 203 € (+8 %) pour les sorties de juillet à octobre,
- 278 € (-15 %) pour les sorties d'octobre à janvier.

En 2023, les postes alimentation et paille litière sont à l'origine de ces hausses entre février et octobre du fait de la poursuite de l'augmentation du prix des intrants. A la fin de l'année, la baisse du prix de l'aliment permet de réduire les charges.

Commentaires

- En 2023, l'efficacité économique de la finition des vaches est fortement réduite par rapport à 2022 sauf pour la période de juillet-octobre où cet acte de finition bénéficie de la réforme de la PAC et de l'aide à l'UGB (110 €). Cette baisse s'explique par une diminution de l'écart de prix entre les vaches maigres et finies qui a accentué l'effet négatif de la hausse des charges de production. Les efficacités économiques 2023 sont inférieures aux moyennes pluriannuelles (204 €/tête de février à mai, 258 €/tête de juin à juillet et 131 €/tête d'octobre à janvier) excepté sur la période de juillet à octobre où elle est supérieure à la moyenne (226 €/tête).
- Pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la vache finie doit être de 4,79 à 5,00 €/kg, pour un prix constaté de 5,24 à 5,33 € selon les périodes de sorties.

Production de vaches finies de 420-440 kg de carcasse à partir de vaches maigres d'un poids vif d'environ 680-700 kg (commercialisables 120 j auparavant)

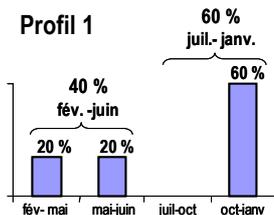
Présentation selon 3 profils de vente

Indicateur de l'intérêt économique

▪ L'ensemble des vaches de réforme n'est pas vendu le même jour !

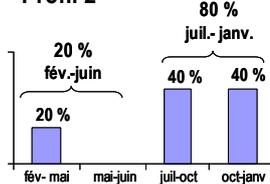
Les résultats sont présentés selon trois profils de répartition annuelle des ventes de vaches finies. Cette répartition dépend de la période de vêlages et des options de conduite d'élevage retenues.

Profil 1



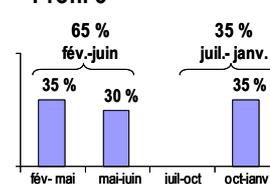
▪ En 2023, l'efficacité de ce profil est de **152 €** par vache finie, en baisse de 55 € par rapport à 2022. Pas d'aide par VA finie.

Profil 2



▪ En 2023, l'efficacité de ce profil est de **219 €** par vache finie, en hausse de 10 € par rapport à 2022. Aide pour VA finie juil.-oct.

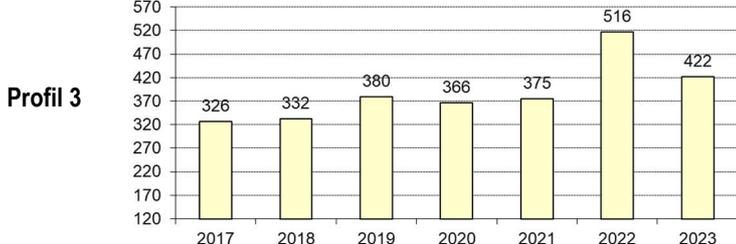
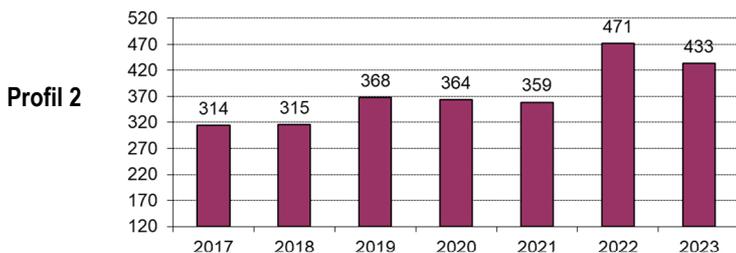
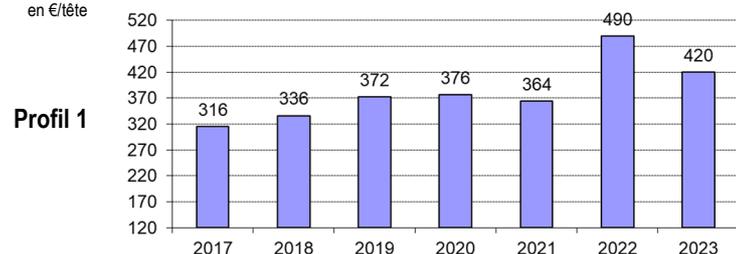
Profil 3



▪ En 2023, l'efficacité de ce profil est de **156 €** par vache finie, en baisse de 102 € par rapport à 2022. Pas d'aide par VA finie.

Ecart de prix constaté

en €/tête



▪ Les écarts de prix moyens constatés par tête entre les vaches finies et les vaches maigres, sur la période 2017-2023 et selon les profils de ventes annuels des vaches finies, sont rassemblés dans le tableau ci-dessous.

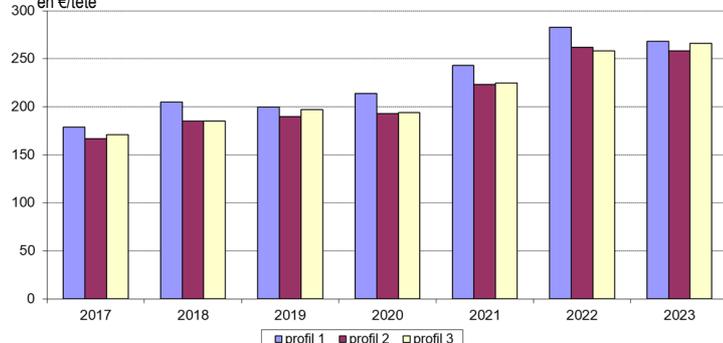
Profils de ventes	Moyenne des écarts de prix	
	2017-2023	2022-2023
Profil 1	382 €	455 €
Profil 2	375 €	452 €
Profil 3	388 €	469 €

▪ En 2023 par rapport à 2022, l'écart de prix moyen par tête diminue de **70 €** pour le profil 1, de **38 €** pour le profil 2 et de **94 €** pour le profil 3.

Ces évolutions d'écarts de prix pour les trois profils de vente sont significatives et d'autant plus importantes que le volume de vaches vendues en milieu d'année est faible.

Niveau de charges par profil (hors prix de l'animal de départ)

en €/tête



▪ 2023 : les charges baissent pour les trois profils :

Profil 1 : 268 € (-15 €/2022)

Profil 2 : 258 € (-4 €/2022)

Profil 3 : 266 € (-8 €/2022)

Après une stabilité des charges constatée jusqu'en 2020, les charges de production ont augmenté significativement à partir de 2021 pour se stabiliser en 2023. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des charges d'alimentation.

Commentaires

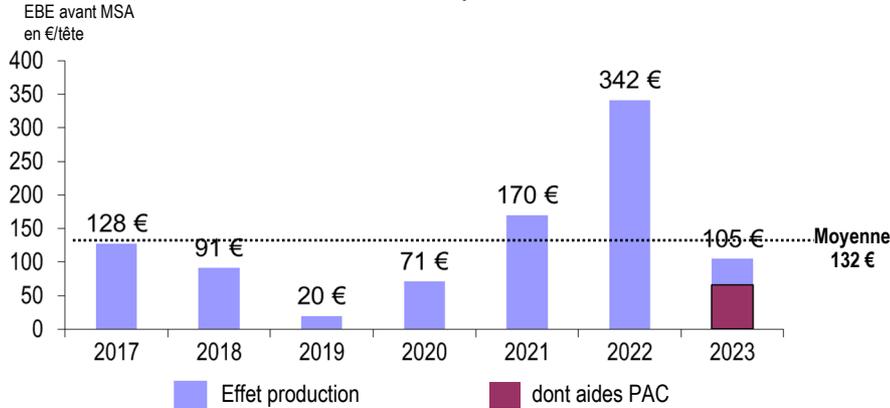
- En 2023, l'efficacité économique a augmenté pour le profil n°2 seulement grâce à l'aide dont bénéficient les vaches sorties de juillet à octobre. Pour les trois profils, la baisse des charges ne permet pas de compenser la réduction des écarts de prix entre les vaches maigres et finies. L'efficacité économique 2023 est supérieure à la moyenne pluriannuelle de +49 € pour le profil 2 mais elle est inférieure de -3 à -19 € pour les profils 1 et 3 (respectivement 155 €, 170 € et 175 € en moyenne 7 ans pour les profils 1, 2 et 3).
- En 2023, et malgré la réduction de son efficacité économique, la finition des vaches garde son statut d'acte rémunérateur.

Finition des mâles

Chez les naisseurs

Production de jeunes bovins de 425 kg de carcasse vendus de juin à septembre à partir de broutards repoussés de 430 kg vifs commercialisables de janvier à mars

Indicateur de l'intérêt économique



- 2021 : rebond de l'EBE par tête qui atteint 170 € (+140 % par rapport 2020). Ceci s'explique par une forte augmentation des cours des jeunes bovins finis au second semestre 2021.
- 2022 : doublement de l'EBE qui atteint 342 €/tête. Dans la continuité de 2021, cette hausse s'explique par un écart de prix augmenté entre le jeune bovin fini et le broutard.
- 2023 : Forte dégradation de l'EBE par tête qui atteint 105 € avec aide (-70 %). Sans aide, l'efficacité économique s'effondre à 39 €/tête sous l'effet d'un resserrement de l'écart des prix entre les deux catégories et de l'augmentation des charges.

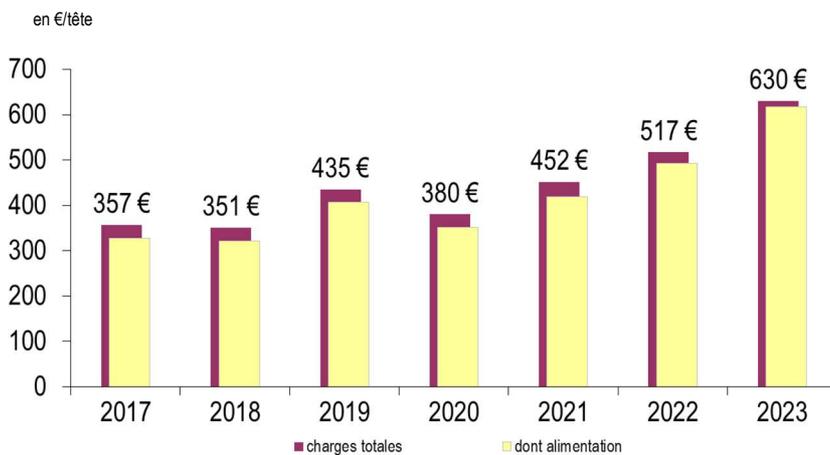
Ecart de prix constaté



- En 2022 : L'écart de prix se creuse avec une nouvelle hausse de 0,57 € par rapport à 2021 (+38 %). Bien que le marché du broutard connaisse un nouveau souffle en 2022 (+0,55 €/kg), le cours du jeune bovin fini a augmenté deux fois plus sur la même période (+1,12 €/kg, soit +29 %).
- En 2023 : L'écart de prix se réduit avec une baisse de 0,44 € par rapport à 2022 (-21 %). Dans la continuité de 2022, le marché du broutard connaît une forte progression (+0,53 €/kg, soit +18 %), quand le cours du jeune bovin fini se stabilise autour des 5€/kg carc. (+0,09 €/kg carc., soit +2 %).

prix du kg	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Br repoussé	2,59	2,60	2,63	2,51	2,35	2,90	3,43	kg vif
Jeune bovin	3,78	3,69	3,75	3,62	3,86	4,98	5,07	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2023, nouvelle hausse des charges de production à 630 €/tête (+22 % par rapport à 2022).
- Cette augmentation est liée à l'envolée des charges alimentaires (+26 %) qui représentent 98 % des charges de production. Le coût de la paille litière a également augmenté de 20% entre 2022 et 2023.

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	618 €
Fertilisation ¹	-64 €
Paille litière	30 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles ²	28 €
Autres charges de structure ³	18 €

¹ économie de fertilisation minérale liée à la production de fumier par les jeunes bovins - ² ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales... ³ carburant, eau, entretien...

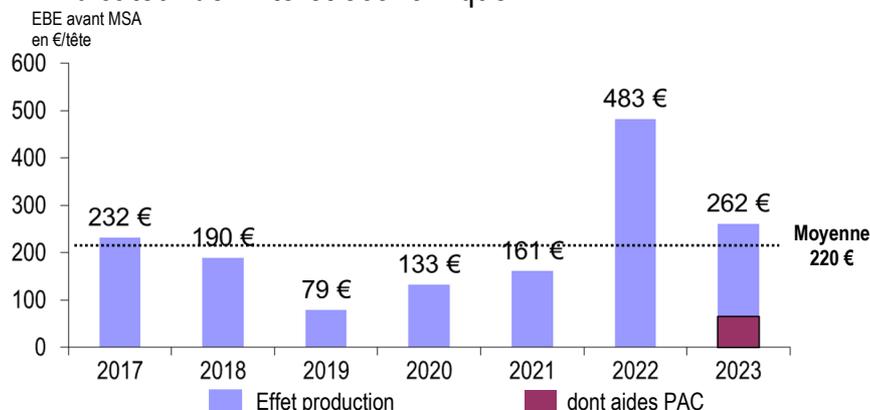
Commentaires

- En 2023, l'efficacité économique a fortement diminué (237 €/tête avec aide ; -303 €/tête hors aide) à cause de la combinaison de la hausse des cours du broutard et de l'augmentation des charges de production. Elle passe sous la moyenne des 7 dernières années (132 €/tête).
- Après une reprise marquée en 2021 et 2022, les cours des jeunes bovins atteignent un plafond proche des 5 €/kg en 2023. Cette hausse observée est directement liée à une offre insuffisante à l'échelle européenne qui engendre des anticipations de sorties. Ce bouleversement des marchés s'étend à celui du broutard depuis 2022 dont les prix ont enregistré une hausse de 18 % en 2023.
- En 2023, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse du jeune bovin doit atteindre au moins 4,82 €/kg carcasse avec aide et 4,98 €/kg carcasse sans aide (prix constaté 5,07 €/kg carc.). Cela nécessite un écart de prix avec le prix du broutard repoussé supérieur à 1,39 €/kg avec aide et supérieur à 1,55 €/kg sans aide (écart constaté 1,64 €/kg).

Chez les naisseurs

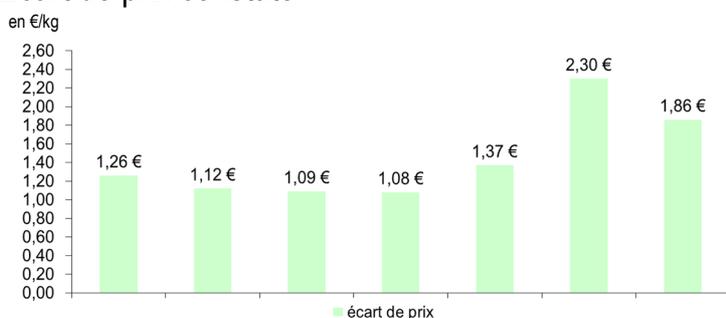
Production de jeunes bovins de 425 kg de carcasse vendus d'avril à juin à partir de broutards de 360 kg vifs commercialisables d'août à octobre de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2021 : l'EBE remonte à 161 €/tête grâce à la hausse de l'écart de prix entre les catégories de mâles, qui fait plus que compenser l'augmentation des charges.
- 2022 : triplement de l'efficacité économique de cet acte de production pour atteindre 483 €/tête. En cause, un écart de prix accru entre le broutard et le jeune bovin qui compense largement la hausse des charges.
- 2023 : l'EBE par tête chute à 262 € avec aide (-46 %) et à 196 € sans aide (-59 %). En cause, un écart de prix diminué entre le broutard et le jeune bovin qui s'ajoute aux effets négatifs de la hausse des charges.

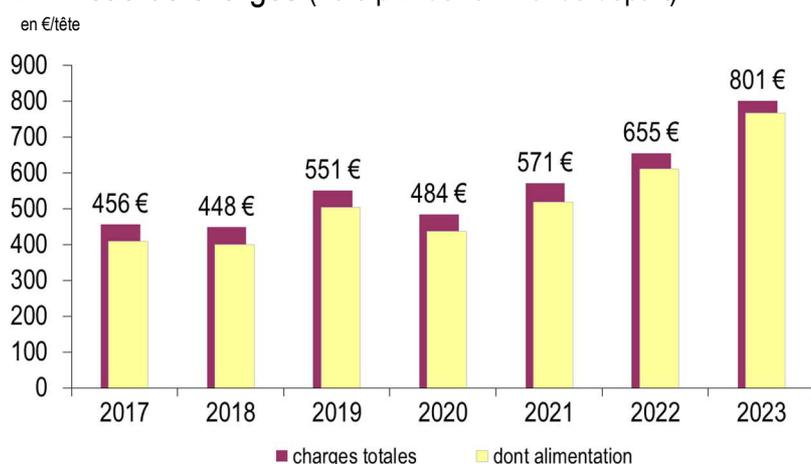
Ecart de prix constaté



- En 2021-2022 : l'écart de prix entre les catégories de mâles augmente de 0,93 €/kg (+68 %) par rapport à 2020-2021. Le manque de disponibilité a initié un rebond du prix du broutard à l'automne 2021 : +0,19 €/kg (soit +8 %/2020-2021). Néanmoins, le jeune bovin fini a augmenté plus fortement depuis 2021, pour atteindre 4,92 €/kg carc. en 2022 (+1,12 €/kg carc. soit +29 %).
- En 2022-2023 : l'écart de prix entre les catégories de mâles diminue de 0,44 €/kg (-19 %) par rapport à 2021-2022. Le manque de disponibilité a initié un rebond du prix du broutard à l'automne 2021 qui s'est poursuivi en 2022 : +0,72 €/kg (soit +27 %/2021-2022). Le prix du jeune bovin fini a augmenté plus modérément pour atteindre 5,20 €/kg carc. en 2023 (+0,28 €/kg carc. soit +6 %).

Prix du kg	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	
Broutard	2,47	2,61	2,69	2,55	2,43	2,62	3,34	kg vif
Jeune bovin	3,73	3,73	3,78	3,63	3,80	4,92	5,20	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2023, les charges de production bondissent à 801 € soit +22 % par rapport à 2022.
- Cette augmentation est liée essentiellement à la forte hausse des charges alimentaires (+25 %) qui représentent la quasi-totalité de la hausse des charges totales.

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	767 €
Fertilisation ¹	-64 €
Paille litière	37 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles ²	36 €
Autres charges de structure ³	25 €

¹ économie de fertilisation minérale liée à la production de fumier par les jeunes bovins - ² ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales... - ³ carburant, eau, entretien...

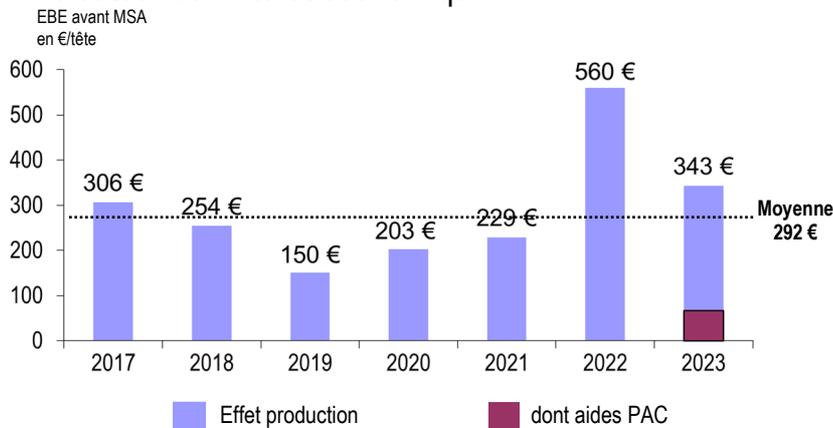
Commentaires

- 2023 : sous l'effet de l'embellie du marché du broutard associé à une forte hausse des charges, l'efficacité économique chute à 262 € avec aide. En 2023, l'efficacité est donc supérieure à la moyenne sur 7 ans (220 €) à condition de pouvoir activer l'aide à l'UGB sur les jeunes bovins.
- En raison de la pénurie de jeunes bovins connue à l'échelle européenne dès 2021, le prix du kg carcasse des jeunes bovins a continué d'augmenter pour dépasser la barre symbolique des 5€ et atteindre 5,20€/kg carc. (+0,28 €/kg carcasse) en 2023. Le manque de disponibilité en broutards a permis au prix de celui-ci de dépasser la barre des 3€ et atteindre 3,34€/kg vif (+0,72 €/kg vif)
- En 2023, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse du jeune bovin doit atteindre au moins 4,58 €/kg carc. avec aide et 4,74 €/kg carc. hors aide (prix constaté 5,20 €/kg carc.). Cela nécessite un écart de prix avec le prix du broutard supérieur à 1,24 €/kg avec aide et supérieur à 1,40 €/kg sans aide (écart constaté 1,86 €/kg).

Chez les naisseurs

Production de jeunes bovins de 420 kg de carcasse vendus de mai à juillet
à partir de broutards de 330 kg vifs commercialisables de septembre à novembre de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2021 : l'efficacité économique progresse à nouveau pour atteindre 229 €/kg (+13 % par rapport à 2020) grâce à la hausse de l'écart de prix entre les catégories de mâles, qui fait plus que compenser l'augmentation des charges.
- 2022 : L'EBE par tête atteint 560 € (+145 %/2021), soit des niveaux encore jamais enregistrés. Ceci est dû à un écart de prix qui s'est amplifié fortement entre les différentes catégories de mâles.
- 2023 : L'EBE par tête redescend à 343 € avec aide (277 € hors aide), soit -39 % par rapport à 2022 (-50 % hors aide). Cela s'explique par un écart de prix diminué entre les catégories d'animaux et une hausse significative des charges de production.

Ecart de prix constaté



- En 2021-2022 : L'écart de prix connaît une nouvelle hausse (+0,91 €/kg soit +67 %) pour atteindre 2,27 €/kg. Bien que le prix du broutard ait augmenté de 0,23 €/kg en fin d'année 2021, cette hausse reste moins importante que celle du prix du jeune bovin (+ 1,14 €/kg, soit +30 %) en 2022.
- En 2022-2023 : L'écart de prix baisse (-0,53 €/kg soit -23 %) pour atteindre 1,74 €/kg. Bien que le prix du jeune bovin ait continué d'augmenter de 0,19 €/kg (+4 %) en 2023, cette hausse reste moins importante que celle du prix du broutard (+ 0,72 €/kg, soit +27 %) en 2022.

Prix du kg	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	
Broutard	2,48	2,61	2,70	2,59	2,44	2,67	3,39	kg vif
Jeune bovin	3,74	3,70	3,76	3,64	3,80	4,94	5,13	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2023, hausse des charges de production à 748 €/tête (+20 % par rapport à 2022).
- Cette augmentation est liée aux fortes hausses des charges alimentaires (+25 %) et paille litière (+20 %). Elle est en partie compensée par l'économie de fertilisation liée à la production de fumier (+44%).

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	756 €
Fertilisation ¹	-114 €
Paille litière	42 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles ²	39 €
Autres charges de structure ³	25 €

¹ économie de fertilisation minérale liée à la production de fumier par les jeunes bovins - ² ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales... - ³ carburant, eau, entretien...

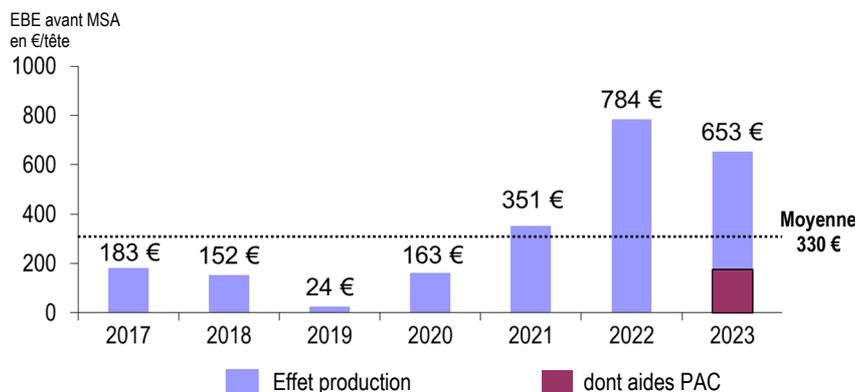
Commentaires

- En 2023, l'efficacité économique a chuté pour atteindre 343 €/tête avec aide sous l'effet d'une hausse des cours des broutards plus importante que celle jeunes bovins associée à une hausse des charges. Sous condition d'obtenir l'aide couplée à l'UGB, elle se situe encore au-dessus de la moyenne des 7 dernières années (292 €/tête).
- En 2023, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse du jeune bovin doit atteindre au moins 4,31 €/kg carc. avec aide et 4,47 €/kg carc. hors aide (prix constaté 5,13 €/kg carc.). Cela nécessite un écart de prix avec le prix du broutard supérieur à 0,92 €/kg avec aide et supérieur à 1,08 €/kg sans aide (écart constaté 1,74 €/kg).

Chez les naisseurs

Production de bœufs 30-33 mois de 450 kg de carcasse vendus de juillet à octobre à partir de broutards repoussés de 430 kg vifs commercialisables de janvier à mars de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2021 : l'EBE par tête double et atteint 351 €/tête (+188 € par rapport à 2020). Une telle hausse est rendue possible par une augmentation marquée de l'écart de prix et masque la hausse des charges de production.
- 2022 : l'efficacité économique double une nouvelle fois pour atteindre 784 €/tête (+433 €/tête). Cela s'explique par une conjoncture très favorable au prix du bœuf qui a augmenté l'écart de prix entre les broutards et les bœufs.
- 2023 : L'EBE par tête diminue mais conserve un niveau élevé puisqu'il atteint 653 € avec aides (477 € hors aides) soit -17% par rapport à 2022 (-39% hors aides). Cela s'explique par une baisse de l'écart de prix associé à une hausse des charges.

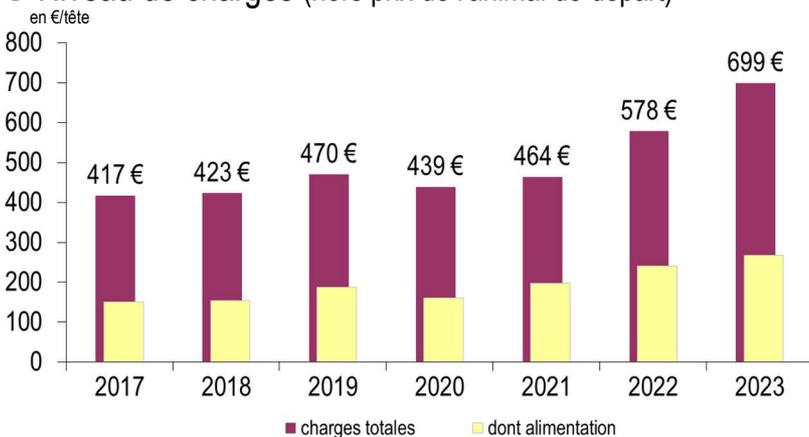
Ecart de prix constaté



- En 2021-2022 : le prix du bœuf continue d'augmenter pour atteindre 5,30 €/kg carc. (+25 %). En parallèle, le prix du broutard en début d'année 2021 connaissait son niveau le plus faible des 7 dernières années (-0,16 €/kg par rapport à 2020, soit -6 %). La conjugaison de ces deux phénomènes induit une hausse remarquable de l'écart de prix par rapport à 2020-2021 (+1,23 €/kg, soit +72 %).
- En 2022-2023 : le prix du bœuf a continué sa progression pour atteindre 5,41 €/kg carc. (+2 %). En parallèle, le prix du broutard en début d'année 2022 a connu un rebond (+0,55 €/kg par rapport à 2021, soit +23 %). La conjugaison de ces deux phénomènes induit une diminution de l'écart de prix par rapport à 2021-2022 (-0,44 €/kg, soit -15 %) qui reste néanmoins élevé.

prix du kg	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	
Br repoussé	2,50	2,59	2,60	2,63	2,51	2,35	2,90	kg vif
Bœuf 30-33m	3,74	3,77	3,60	3,87	4,23	5,30	5,41	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- Les charges de production augmentent à nouveau en 2023 (+21 % par rapport à 2022) du fait de la hausse des charges de fertilisation (+83 €/tête) et d'alimentation (+27 €/tête).

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	268 €
Fertilisation	270 €
Paille litière	27 €
Travaux SFP	38 €
Autres charges opérationnelles *	42 €
Autres charges de structure **	54 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

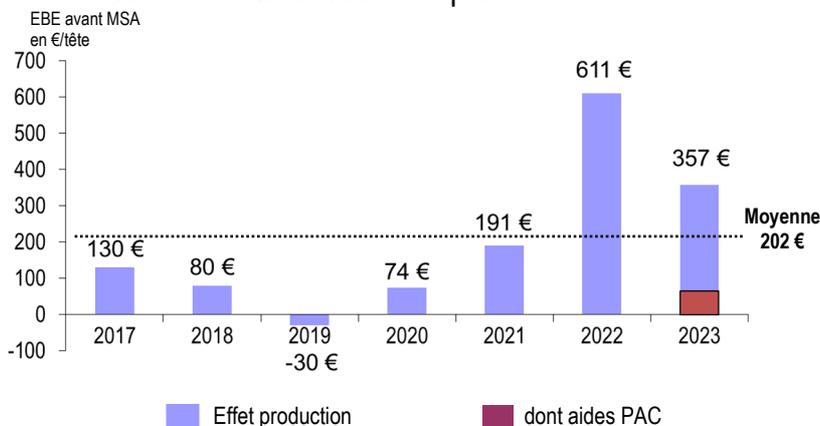
Commentaires

- En 2023, l'efficacité économique de cet acte de finition diminue après le pic enregistré en 2022 pour atteindre 653 € avec les aides générées pour les deux générations (176 €). Avec ou sans aides, il dépasse encore la moyenne des valeurs observées sur les 7 dernières années (330 €/tête).
- Cet acte de production est un cycle long. Il demande un système fourrager adapté et de la disponibilité en bâtiment. Il est important de s'assurer du débouché avant de se lancer dans cette production de bœufs.
- En 2023, pour couvrir les charges de production, le prix de vente du bœuf doit atteindre au moins 3,96 €/kg carc. avec aides et 4,35 €/kg carc. hors aides (prix constaté 5,41 €/kg carc.). Cela nécessite un écart de prix avec le prix du broutard repoussé supérieur à 1,06 €/kg avec aides et supérieur à 1,45 €/kg hors aides (écart constaté 2,51 €/kg).

Chez les naisseurs

Production de bœufs 26-28 mois de 440 kg de carcasse vendus de mai à juillet
à partir de broutards repoussés de 430 kg vifs commercialisables de janvier à mars de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2021 : très forte progression de l'EBE qui atteint 191 €/tête (+117 €/tête par rapport à 2020) grâce à un écart de prix en hausse entre le broutard repoussé et le bœuf de 26-28 mois. Cette augmentation aurait pu être encore plus marquée sans l'augmentation des charges de production.
- 2022 : l'efficacité économique de cet acte de production triple par rapport à 2021 pour atteindre 611 €/tête (+420 €/tête, soit +220 %). La hausse des charges est masquée par l'écart de prix entre les broutards repoussés et les bœufs de 26-28 mois qui s'est encore élargie.
- 2023 : l'EBE par tête diminue par rapport à 2022 pour atteindre 357 € avec aide et 291 € sans aide (soit respectivement -41 % et -52 %). En cause, le resserrement des écarts de prix entre les catégories de mâles et la hausse des charges.

Ecart de prix constaté



- En 2021-2022 : nouvelle hausse significative de l'écart de prix entre les catégories de mâles (+1,23 €/kg, soit +74 %). Cela s'explique par une forte hausse du prix du bœuf sur le 1^{er} semestre 2022 (+26 %/2021) associée à une diminution du prix du broutard repoussé sur le 1^{er} semestre 2021 (-6 %/2020).
- En 2022-2023 : diminution de l'écart de prix entre les catégories de mâles (-0,33 €/kg, soit -11 %) qui reste néanmoins élevé. Cela s'explique par une forte hausse du prix du broutard sur le 1^{er} semestre 2022 (+23 %/2021) associée à une hausse modérée du prix du bœuf sur le 1^{er} semestre 2023 (+4 %/2022).

prix du kg	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	
Br repoussé	2,50	2,59	2,60	2,63	2,51	2,35	2,90	kg vif
Bœuf 26-28m	3,86	3,83	3,77	3,93	4,18	5,25	5,47	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



Les charges de production augmentent à nouveau en 2023 (+27 % par rapport à 2022) du fait de la hausse des charges de fertilisation (+61 €/tête) et d'alimentation (+108 €/tête).

Pour 2023, la répartition est la suivante :	
Alimentation	511 €
Fertilisation	200 €
Paille litière	38 €
Travaux SFP	22 €
Autres charges opérationnelles *	44 €
Autres charges de structure **	42 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

Commentaires

- Après une constante dégradation jusqu'en 2019, l'efficacité économique de cet acte de production a remonté fortement en 2022. Elle baisse en 2023 tout en restant à un niveau encore élevé qui est supérieur à la moyenne 7 ans (202 €/tête). Cette production a de nouveau bénéficié des cours favorables du mâle fini et de la nouvelle aide à l'UGB qui permet de primer les mâles de plus de 16 mois.
- Cet acte de production est un cycle long, il demande un système fourrager adapté et de la disponibilité en bâtiment. Il est important de s'assurer du débouché avant de se lancer dans cette production de bœufs.
- En 2023, pour couvrir les charges de production, le prix de vente des bœufs doit atteindre au moins 4,66 €/kg carc. avec aide et 4,81 €/kg carc. hors aide (prix constaté 5,47 €/kg). Cela nécessite un écart de prix avec le prix du broutard supérieur à 1,76 €/kg avec aide et 1,91 €/kg sans aide (écart constaté 2,57 €/kg).

Notes

Evaluation économique de la finition des femelles et des mâles

Période 2017-2023

Références élaborées par :



Valentine NAVEREAU
Chambre d'Agriculture de Côte d'Or - EDE
Pôle Agricole de Pouilly en Auxois
21320 CREANCEY
Tél : 03.80.90.89.09

Thierry LAHEMADE
Chambre d'Agriculture de Saône et Loire
59, Rue du 19 Mars 62 – CS 70610
71010 MACON
Tél : 06.45.47.15.96



Amélie BRISSON - Frédérique MARCEAU
Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Boulevard Léon Blum - BP 80
58028 NEVERS CEDEX
Tél : 03.86.93.40.00

Jérôme LAVIRON
ALYSE
3, Rue Jules Rimet
89400 MIGENNES
Tél : 03.86.92.36.35



LES PARTENAIRES FINANCIERS

FranceAgriMer

Le Ministère de l'Agriculture (CASDAR)

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des exploitations suivies dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'Élevage (socle national) ainsi que la construction de l'expertise en équipe et le repérage de systèmes d'exploitations innovants, bénéficient d'un soutien financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CASDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR.

D'autres sources de financement sont mobilisées pour le suivi de fermes choisies à l'échelle régionale (socles régionaux) ou pour des travaux spécifiques sur des thèmes porteurs d'enjeux d'avenir.

INOSYS RESEAUX D'ELEVAGE

C'est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire, qui associe plus de 1600 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevage herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution des élevages, constitue une véritable infrastructure de recherche et de développement.

Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact des politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés.

